



Mairie de
DURAVEL
Code postal : 46700
Tél : 05 65 36 50 01
Fax : 05 65 30 65 63

2023 - 090

Nombre de Conseillers

En exercice : 13
Présents : 10
Votants : 12
Procurations : 2

OBJET

**REFUS
SUBVENTION
SPORTING CLUB
DURAVELLOIS**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 08/12/2023

Publié ou notifié

le 08/12/2023



Envoyé en préfecture le 08/12/2023

Reçu en préfecture le 08/12/2023

Publié le 08/12/2023

ID : 046-214600892-20231201-2023_090_01E

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille vingt trois, le premier décembre à 18 h 30,
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 27.11.2023

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, Mmes DELAIR, DAVID,
M. ROUCH, Mmes BOON, BROUSSE, MM. DELTORT, FAYEMENDY,
Mme HALL.

Excusés : MM. ROTTIER, DARQUES-ROSE

Absent : M. LEVASSEUR.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

M. ROTTIER a donné procuration à M. PEUCH
M. DARQUES-ROSE a donné procuration à Mme DAVID

Une subvention de 3 000 € a été attribuée au Sporting Club Duravellois
lors du vote du budget 2023.

L'association ayant une activité réduite, ses responsables nous ont fait
savoir qu'ils ne souhaitent pas bénéficier de cette subvention pour
l'année 2023.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide que cette
subvention ne sera pas versée.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Le Maire
Gérard CALASSOU

